



**Construire des évaluations à partir  
du référentiel de certification,  
évaluer par capacités.**



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

**ENSEIGNEMENT AGRICOLE**  
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,  
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



# 1- Quels outils et quels repères mobiliser?



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,  
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



# Le référentiel de diplôme

## Référentiel professionnel

Contexte du métier, FDA, Champs de compétences et Situations professionnelles significatives

(+ fiches de compétences)

## Référentiel de certification

Capacités générales et professionnelles attestées par le diplôme

## Référentiel de formation

Contenus modulaires

# Compétences et SPS

Les **compétences-clés** d'un professionnel confirmé se révèlent dans les **situations professionnelles significatives** du métier

Ex d'un champ de compétence du technicien supérieur en GF (cf Référentiel professionnel + fiches de compétences)

## **Conception ou contribution à la conception de la planification et à l'élaboration des documents d'une gestion forestière durable et intégrée**

SPS 1 : Évaluer les éléments de contexte territorial, socio-économique, environnemental et professionnel et réaliser des enquêtes, des études des diagnostics et des expertises en fonction des situations

SPS 2 : Élaborer ou coproduire des documents de gestion (plan simple de gestion, aménagement,...) ou d'orientations territoriales

SPS 3 : Évaluer des projets ou des activités de gestion forestière

## Quelle définition de la compétence?

Une compétence est une capacité reconnue et validée à mobiliser et à combiner des ressources (savoirs, savoir faire, comportements) pour répondre de façon pertinente à une situation professionnelle normale ou dégradée. (Définition retenue par le Ministère de l'agriculture - Source: Glossaire écriture des référentiels de diplômes professionnels)

- Une compétence s'exerce de manière intégrée en situation réelle
- Un apprenant deviendra un professionnel compétent avec de l'expérience

## Évaluer des compétences?

- On ne peut attendre des étudiants une maîtrise complète de la compétence
  - En milieu scolaire (en cours de formation aussi bien qu'en épreuves terminales), il est difficile de proposer une mise en situation professionnelle réelle pour révéler une compétence (niveau de complexité, durée,...)
- On évalue des capacités en lien avec la compétence; les **capacités** sont des **précurseurs de la compétence**

## Définir les capacités à valider

Une capacité exprime le **potentiel d'un individu** en termes de **combinatoire de connaissances, savoir-faire et comportements**. La mise en œuvre de cet ensemble de dispositions et d'acquis se traduit par des **résultats observables**. (Définition retenue par le Ministère de l'agriculture)

- Les capacités sont l'aptitude à mobiliser des connaissances en vue d'agir
- Elles s'exercent dans des situations limitées, plus ou moins artificielles mais relativement complexes
- L'acquisition de capacités est validée globalement sur la base d'une appréciation (résultats observables, mesurables)

## Quelles conséquences pour l'évaluation?

- Évaluer dans des situations proches des situations professionnelles (courante, contextualisée,...)
- Évaluer la combinaison adéquate de connaissances, gestes,.. et la réussite de l'action
- Prendre en compte les raisonnements, les informations prélevées, les choix,...
- Réaliser une évaluation globale et intégrative

## Et les connaissances?

Elles sont constituées des **savoirs acquis** par un individu.

- L'évaluation des connaissances n'est pas une fin en soi.
- Elles sont mobilisées lors de la validation des capacités
- Elles constituent un moyen au service de la résolution de problème en situation



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

**ENSEIGNEMENT AGRICOLE**  
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,  
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



## 2- Quels principes pour une évaluation par CCF?

## CCF et certification

- Évaluation certificative → délivrance du diplôme (conditions d'examen)
- En cours de formation (cf progressivité dans les apprentissages)
- Rend compte de capacités visées en fin de formation
- Par sondage
- Situations d'évaluation proches des situations réelles de travail

## Définir les situations d'évaluation

- Capacité(s) à valider (référentiel de certification)
- Conditions de l'évaluation: caractéristiques et modalités (s'appuyer sur les éléments de cadrage de la note de service)
- Définition de la (ou des) activités à réaliser (pertinence au regard de la capacité visée)
- Conditions de réalisation des activités: éléments relatifs au contexte (technique), moyens, équipements..., situation de communication, outils et documents mis à disposition,...
- Performance attendue

## Comment préparer aux épreuves certificatives?

- Informations des apprenants: cadre contractuel de la certification
- Évaluations formatives: fonction diagnostique et aide aux apprentissages
- Préparation aux épreuves, accompagnement: posture de l'enseignant formateur et certificateur



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

**ENSEIGNEMENT AGRICOLE**  
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,  
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



# 3- Comment évaluer? Une grille d'évaluation, pourquoi faire?

## Validité et fiabilité de l'évaluation

- Une évaluation valide est une évaluation qui mesure effectivement ce qu'elle prétend mesurer (la capacité)  
(exemple: un CCF pratique ne peut s'appuyer uniquement sur une analyse de documents)
- Une évaluation fiable permet d'évaluer toujours la même chose même si les contextes sont différents

## Quelques principes...

- Définir des règles d'**équité** pour attester du niveau atteint
- S'appuyer sur des **effets observables, mesurables**
- Clarifier les **attentes** par rapport à la situation d'évaluation et disposer de **repères** (critères, indicateurs de réussite)
- Utiliser des grilles d'évaluation: outils de **contractualisation** (connue des étudiants) et de **formalisation**

# Les repères des grilles d'évaluation

Capacité(s)

(cf référentiel de certification)

Critères : qualités attendues

(qualitatifs et généraux; en nombre limité)

Indicateurs : ce qui doit être regardé pour  
évaluer la maîtrise du critère

(contextualisés, concrets, observables)

# Construire une grille d'évaluation

Capacités ou capacités intermédiaires	Critères	Indicateurs / niveau d'exigence					Note partielle
			--	-	+	++	



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,  
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



# Conclusion

Validation et reconnaissance du diplôme

Égalité et qualité de l'évaluation